La ville de Penmarc'h recrute un agent d'accueil pour le phare d'Eckmühl (H/F)

À temps non complet - (17H30 hebdomadaires)
CDD saisonnier du 01 au 30 septembre 2025

Offre France Travail

N° 195CDNL

Dans le cadre de l'accueil du public au phare d'Eckmühl, la ville de Penmarc'h recrute un agent d'accueil à temps partiel pour assurer une mission d'information et d'accompagnement des visiteurs en septembre.

Missions principales

- Accueillir, orienter et informer les visiteurs sur le site et son histoire.
- Veiller au respect des règles de sécurité et au bon déroulement des visites.
- Assurer la billetterie et la gestion des flux de visiteurs.
- Maintenir les espaces d'accueil propres et accueillants.

Profil recherché

- Bonne culture générale, connaissance de la région et de l'histoire des lieux.
- Sens de l'accueil et du contact avec le public.
- Ponctualité, autonomie et présentation soignée.
- Intérêt pour le patrimoine local et sens du service public.
- Une expérience en accueil touristique ou animation du patrimoine serait un plus.
- Disponibilité en semaine et les week-ends.
- Maîtrise de la langue anglaise ou allemande.
- Bonne élocution et aisance en public.

Important : ne pas avoir le vertige et avoir une bonne condition physique

Veuillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae avant le 31 juillet 2025 à :
Monsieur le maire Jean-Paul STANZEL

Mairie de Penmarc'h - Service ressources humaines

110, rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H

Contact : rh@penmarch.fr - 02 98 58 60 19

Travailleurs handicapés : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.